

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUILLET 2022

URBANISME

VENTE D'UN APPARTEMENT COMMUNAL DANS LA COPROPRIETE « LE MONTAIGNE », 9 RUE CHANTE COQ

La Commune dispose d'un vaste patrimoine immobilier constitué notamment d'appartements, occupés ou non, dont la conservation n'est pas toujours nécessaire au bon fonctionnement de la Collectivité.

Par conséquent, dans le cadre d'une gestion patrimoniale dynamique et n'ayant pas d'intérêt spécifique à conserver certains appartements dans son patrimoine, il a été décidé de les mettre en vente.

Le 29 juin 2022, Monsieur le Maire a signé trois mandats de vente avec les agences immobilières LAFORÊT, Peillex immobilier et Swixim qui ont commercialisé notamment l'appartement T2 situé au 3^{ème} étage de l'immeuble « Le Montaigne », 9 rue Chante Coq, d'une superficie de 38,87 m² au prix de 170 000 €. Ce montant comprenant 10 000 € d'honoraires de commercialisation à charge de la Commune.

Cet appartement a été évalué par le service des Domaines à 160 000 € avec cave et garage inclus, prix net vendeur.

En date du 4 juillet 2022, l'agence immobilière PEILLEX a transmis une offre d'achat pour cet appartement de Madame Sophie COIRIER au prix de la mise en vente, soit 170 000 €.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- d'approuver la vente d'un appartement T2 au 3^{ème} étage de 38,87 m² à Madame Sophie COIRIER au prix de CENT SOIXANTE DIX MILLE EUROS (170 000 €) incluant DIX MILLE EUROS (10 000 €) d'honoraires qui seront versés à l'agence immobilière PEILLEX ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes notariés ainsi que tout document afférent au dossier et à effectuer toutes les modalités nécessaires à l'exécution de la présente.

----- Fin du document -----